



**CONSTRUCTION  
ET BOIS**

S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS

# LA FNCB LÈVE LE BLOCAGE DU NIVEAU B1 DES CADRES DES TRAVAUX PUBLICS

**IL EXISTE DÉSORMAIS UN ÉCHELON B0 ENTRE LE NIVEAU A2 ET LE NIVEAU B1, SITUÉ À ÉQUIDISTANCE ENTRE CES 2 NIVEAUX**

Depuis plusieurs années, la FNCB constatait le blocage du niveau B1 de la classification des cadres. D'abord en raison de la conjoncture difficile des Travaux Publics, ce niveau, de l'avis de la FNTP, était victime d'un écart important avec le niveau A2 (6000€ annuels, contre des écarts de 3000€ entre les autres classifications).

En conséquence, c'est 1/3 de la population cadres des TP qui était concernée par ce blocage.

**C'est pourquoi les partenaires sociaux de la branche avaient prévu, au cours de l'agenda social 2017, de négocier un échelon intermédiaire entre le niveau A2 et B1.**

**C'est chose faite aujourd'hui. Il existe désormais un échelon B0 entre le niveau A2 et le niveau B1, situé à équidistance entre ces 2 niveaux.**

**La création du  
niveau B0 a  
plusieurs  
incidences :**

- **Il allonge la durée totale pour passer du niveau A1-A2 au niveau B1** (5 ans contre 3 ans précédemment). Même si cette disposition paraît être un recul, les partenaires sociaux avaient constaté que bon nombre d'entreprises n'appliquaient pas la durée de 3 ans en raison de l'écart important. Par ailleurs, l'accord prévoit des mesures transitoires pour les cadres actuellement aux niveaux A1 et A2.
- **Il permet un passage plus facile pour les ETAM accédant au niveau cadres.**
- Dernière incidence, la plus essentielle, **le niveau B1 se trouvera débloqué, lors de la prochaine négociation sur les salaires cadres 2018.** C'est 30% de la population cadres des Travaux Publics qui verra les minima progresser. ENFIN!!

L'accord sur le nouvel échelon est consultable sur le site CFDT [www.cfdt.construction-bois.fr](http://www.cfdt.construction-bois.fr)

